

Objet : Réduction des moyens d'enseignement en SEGPA dans les collèges du département.

Monsieur le président du conseil départemental,

Madame/Monsieur le/la conseillère départementale/conseiller départemental

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur un sujet qui nous le savons ne vous laissera pas indifférent(e) : les élèves de SEGPA du département.

Notre chef d'établissement a reçu de la part du Directeur Académique de l'Education Nationale une proposition de Dotation Globale horaire inférieure de heures par rapport à celle de l'an passé, remettant directement en question le mode de fonctionnement de notre structure d'enseignement adapté.

Nous savons votre implication et celle de Madame Lipsos-Sallenave, vice présidente déléguée à la jeunesse, dans la mise en valeur des SEGPA sur le département. Vous savez reconnaître la grande qualité de la formation pour nos élèves en grande difficultés que nous accueillons de la sixième à la troisième.

Vous avez su porter l'intérêt nécessaire pour développer et enrichir cette formation en créant ou rénovant les plateaux techniques de ces structures pour permettre le développement des compétences pratiques de nos élèves.

Aujourd'hui, le Directeur Académique fait le choix de réduire les moyens de fonctionnement de notre structure. Cela implique directement nos collègues professeurs de lycée professionnel qui enseignent la découverte professionnelle et utilisent les plateaux techniques.

Nous ne pouvons accepter que les perdants des choix de restriction budgétaire soient les élèves dont les besoins éducatifs particuliers sont les plus significatifs : grandes difficultés scolaires et situations sociales et familiales dégradées. Ce sont plus de 650 élèves en grandes difficultés (dont 25 % sont reconnus en situation de handicap) qui sont scolarisés en Structures de l'enseignement adapté à cette rentrée 2019 dans notre département. Les élèves qui quittent ces structures ont un projet professionnel construit et choisi, ils sont en réussite dans leurs parcours scolaire, obtiennent le CFG et pour plusieurs d'entre eux le DNB professionnel. Cette réussite ne tient qu'à l'implication des équipes, professeurs des écoles spécialisés, professeurs de lycée professionnel et professeurs des collèges qui avec une grande bienveillance savent redonner confiance aux élèves et les accompagner dans cette réussite.

Aujourd'hui, les membres des équipes pédagogiques de la SEGPA et de l'établissement en appellent à votre soutien pour que les moyens nécessaires au fonctionnement optimal de notre structure puissent être ré-abondés pour continuer à « former des jeunes citoyens bien armés pour affronter la vie professionnelle ».

Nous vous remercions d'avance pour toute l'importance que vous porterez à notre demande et nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations,
Les enseignants de la SEGPA et du collège XXXXXX

Et/Ou Les parents d'élèves délégués du collège XXXXXX

Copie aux sections locales FCPE et organisations syndicales